



École Enfant-Soleil



Important octobre 2023

Du 8 au 14 octobre 2023 se tiendra la semaine de la prévention des incendies. Profitez de l'occasion pour vérifier si vos détecteurs de fumée sont fonctionnels. Nous encourageons les familles à établir un plan d'évacuation pour la maison en revoyant les procédures à suivre avec les enfants. Vous pouvez faire un exercice d'évacuation en famille en identifiant les sorties de secours et en déterminant un point de ralliement sécuritaire à l'extérieur. Des exercices d'évacuation seront aussi faits à l'école.

Agata Kajl
Directrice

Ouarda Samira Benabdoun
Directrice adjointe

Amandalie Lacorse
Directrice adjointe

À VENIR

9 octobre : Congé

10 octobre : Conseil d'établissement

13 octobre : Photo scolaire

20 octobre : Journée pédagogique

1 novembre : Journée pédagogique

Suivi assemblée générale des parents du 21 septembre 2023

Lors de l'assemblée générale du 21 septembre dernier, les parents ont procédé à des élections. Les représentants des parents au Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 sont :

Mme Rosa Esmeralda Rios Sandoval
M. Mahbob Shah Sultani
Mme Juliette Hermine Fongang Djoufack
Mme Salma Haitout
Mme Stephania Desilien

À ces cinq membres-parents du CÉ s'ajoutent quatre parents qui agiront comme membres parents substitués pour un mandat d'un an :

M. Belor Joseph
Mme Jesena Claisse
M. Atik Touraity
Mme Marie Carmène Jusma

La première rencontre du CÉ aura lieu mercredi, mardi 10 octobre 2023 à 18h00. Nous vous informerons via le journal *Important des parents* des dates de nos rencontres. Si vous avez des questions ou commentaires à formuler au conseil d'établissement, vous pouvez utiliser l'adresse suivante : direction.enfant-soleil@csmb.qc.ca

Organisme de participation des parents (OPP)

Vous désirez vous impliquer dans la vie de l'école? L'OPP (organisme de participation des parents) est pour vous! Il a pour fonction de promouvoir la participation des parents à la vie étudiante de leur enfant.

Les parents-bénévoles membres de l'OPP réalisent divers projets et activités en collaboration avec le personnel et donnent leur avis sur les améliorations à apporter à l'école. Ils peuvent par exemple organiser des activités pour les élèves, accompagner des groupes en sortie éducative, organiser la fête des finissants, organiser des levées de fonds pour financer diverses activités, etc.

Si vous avez de l'intérêt, vous pouvez envoyer un courriel à Mme Amandalie Lacorse, directrice adjointe au amandalie.lacorse@csmb.qc.ca .

Code de vie

Le renforcement du comportement positif consiste en un effort de la part de toute l'école et les parents afin de prévenir les comportements problématiques et promouvoir les compétences sociales chez nos élèves. Au mois d'octobre, la valeur du **RESPECT** est à l'honneur. Les élèves du préscolaire 4-5 ans et du primaire auront à relever le défi : « **Je règle mes conflits par la communication et une démarche de résolution.** » Nous comptons sur la collaboration des parents pour lire le code de vie dans l'agenda de leur enfant. Le document se trouve également sur le site internet de l'école.

Première communication

Vous recevrez une communication officielle de l'école sur Mozaik, au plus tard le 13 octobre, concernant les apprentissages et le comportement de votre enfant (ex. : ponctualité, participation en classe, autonomie, qualité des travaux, etc.). Nous vous invitons à discuter avec votre enfant de son contenu. Au besoin, vous pouvez communiquer avec le ou la titulaire pour plus de détails.

Photos scolaires

La photo scolaire aura lieu le 13 octobre 2023. Si des parents ne souhaitent pas que leur enfant soit photographié, ils doivent en aviser l'enseignant titulaire de leur enfant.

Service de garde

La prochaine journée pédagogique, le vendredi 20 octobre, se fera sous le thème *Bal masqué*. La créativité et l'imagination seront à l'honneur! Le 1 novembre est aussi une journée pédagogique sous le thème *Un monde imaginaire*. Une journée toujours très attendue par nos petits et grands. N'oubliez pas qu'il y a une date limite pour inscrire votre enfant à une journée pédagogique.

Effets scolaires

Nous vous rappelons que vous pouvez procéder au paiement de la facture des effets scolaires de votre enfant via internet ou vous présenter directement au secrétariat (chèque ou montant en argent exact).

Utilisation des réseaux sociaux (Facebook, instagram, snapchat, tictoc ect.)

À l'école Enfant-Soleil, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux. Tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique (LIP), l'école met en application un plan de santé et bien-être, incluant les moyens à mettre en place afin de promouvoir un climat sain. Celui-ci inclut notamment des mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation* ou de violence*.

Puisque les réseaux sociaux occupent une place importante dans la vie de nos jeunes, il importe d'être vigilants et de demeurer à l'affût des sites sur lesquels ils naviguent. La supervision des parents est conseillée dans l'utilisation de ces plateformes. Nous vous remercions de votre collaboration.

Calendrier 2023-2024

Vous trouverez en fichier joint le calendrier scolaire de l'école.

Sécurité autour de l'école

Tous les matins, nos élèves, vos enfants, convergent autour de la cour de l'école. Afin de garantir la sécurité de nos élèves, nous vous demandons de privilégier un transport actif, comme la marche, ce qui diminue l'affluence aux abords de l'école. Si toutefois, vous devez utiliser votre véhicule pour venir reconduire votre enfant à l'école, prenez note des divers panneaux de circulation en vigueur.

Habillement


Il est important que les enfants soient bien habillés. Dame nature nous réserve parfois des surprises. Quelques gouttes de pluie n'empêchent pas les enfants de continuer à jouer s'ils sont déjà à l'extérieur!

Identification des objets

Nous vous demandons de bien identifier (prénom, nom de famille et groupe) les objets de vos enfants. Les d'objets perdus non récupérés seront offerts à un organisme de charité chaque fin de mois. Merci de votre collaboration.

Site Web et page Facebook

L'école Enfant-Soleil a un site web. Vous y trouverez une foule d'informations au sujet de l'école. Vous pouvez le consulter en allant à l'adresse suivante : <https://enfant-soleil.ecolesaintlaurent.ca/>

Nous vous invitons aussi à consulter la page Facebook :  École Enfant-Soleil
Vous trouverez une foule d'informations.